

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE BESSENAY**

**DÉPARTEMENT DU RHÔNE**

**Séance du 31 Mars 2026**

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération :

18

L'an deux mille vingt-six et le trente-et-un mars à 20 H, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle d'honneur de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques MALIGEAY, Maire.

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :**

Désignation d'un délégué CNAS

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26/03/2026

Date d'affichage du compte-rendu : 07/04/2026

**04/2026DE20**

Présents : Mesdames et Messieurs BORGOGNO Thierry, DEVOISIN Marc, GRAND Bernadette, BLANC Bernard, DELACOTE Eric, THIZY Marie-Noëlle, CHAUSSE Jean-Claude, BRENIER Christèle, CAMUS Andrée, BOURRIN Fabienne, HEAVENS Marian, VERMEULEN Julien, DUMAS Charlotte, CROCI David, MORIN Frédérique, FRAISSINET Nicolas, MASCLAUX Céline

Absents : CHAZAUD Yolande (pouvoir à Fabienne BOURRIN),

Secrétaire de séance : Fabienne BOURRIN

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à élire le délégué au Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour le personnel des collectivités territoriales.

Madame Christèle BRENIER, conseillère déléguée aux affaires sociales, est élue à l'unanimité déléguée titulaire du Conseil Municipal au Comité National d'Action Sociale et a déclaré accepter ce mandat.

Fait et délibéré aux jours, mois, an susdits

Le Maire  
Jacques MALIGEAY

